



En bref...

**SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrscgt@vjf.cnrs.fr - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>**

Numéro 301 du 26 septembre 2012

Communiqué de Presse du SNTRS-CGT

Deuxième tentative de suicide en 10 jours d'une salariée de l'Inserm.

Lundi 25 septembre, dans la soirée une salariée de l'Inserm affectée transitoirement à la faculté de pharmacie d'Angers a tenté de mettre fin à ses jours, c'est la deuxième fois en dix jours. La dégradation de ses conditions de travail, qui est de manière évidente liée à la fermeture de son laboratoire, a provoqué un état d'épuisement moral et physique conduisant notre collègue à de telles extrémités.

Depuis janvier 2012 et sans aucune justification scientifique, le laboratoire où elle exerçait son activité professionnelle a été fermé par la Direction de l'INSERM. Pourtant, celui-ci, unité mixte de recherche (UMR) sous la tutelle de l'Inserm et de l'Université d'Angers, et localisée sur le site du centre hospitalier universitaire d'Angers, a toujours été bien évalué. Un projet de l'équipe a, notamment, été retenu fin 2011 par l'Agence nationale de la recherche (ANR) avec un financement de près d'un million d'euros pour développer un médicament contre des maladies inflammatoires chroniques. Ce projet est en suspens suite à la fermeture du laboratoire.

En fait, cette situation fait suite aux révélations du directeur du laboratoire sur l'activité de certains collègues angevins dans des réseaux ésotériques. Voir article de presse : <http://www.rue89.com/2012/03/04/la-cour-dappel-dangers-donne-raison-rue89-qui-peut-republier-son-article-229891>

L'équipe de recherche n'a de cesse de vouloir reprendre son activité de recherche et a élaboré un projet soutenu par des collectivités territoriales et pour lequel elle sollicite le feu vert de l'Inserm. Malgré cela, la Direction de l'Inserm joue l'inertie, laissant ainsi les personnels dans l'espoir toujours repoussé d'une reprise de l'activité scientifique.

Le découragement, l'épuisement professionnel de cette collègue rappellent ce qui est survenu dans d'autres entreprises publiques confrontées à des réorganisations à marche forcée. L'Inserm, du fait de l'attitude de sa Déléguée Régionale Grand Ouest, suit-il le dramatique exemple de France Télécom ? Effectivement, cette collègue avait alerté, cet été, les services de l'administration, sur sa situation professionnelle sans issue et des conséquences sur sa santé.

Le SNTRS-CGT a demandé la convocation extraordinaire sous les 48h du CHSCT de l'Inserm Grand Ouest pour traiter de la situation des personnels. Le CHSCT s'est finalement réuni ce jour .Les élus des personnels réclament le traitement du dossier de cette collègue en reconnaissance de maladie professionnelle et la saisie de l'inspection du travail.

Villejuif, le 26 septembre 2012